

## ***Apport théorique sur la note de synthèse***

**Introduction générale** : Importance de l'esprit de synthèse et de l'un des ses résultats : la note de synthèse.

**L'esprit de synthèse.** Il désigne la capacité d'un esprit à placer ensemble divers éléments, donnés d'abord séparément, et des les unir en un tout. L'esprit de synthèse est indissociable de l'esprit d'analyse. La synthèse et l'analyse peuvent être rapportées l'une à l'autre, soit dans leur opposition comme opérations contraires, soit dans leur connexion comme opérations inverses et complémentaires. Le propre de l'esprit d'analyse est de décomposer les idées, de percevoir les éléments d'un tout. Le propre de la synthèse est de composer un tout. Son caractère propre est de ne pas se composer d'éléments.

### **Importance de la note de synthèse**

La synthèse est un exercice de plus en pratiqué en entreprise pour faire face à la surinformation et à la redondance des informations. Face à des publics de plus en plus saturés d'informations, l'exigence d'une information traitée et synthétisée devient évidente. La note de synthèse répond à l'attente d'un utilisateur qui n'a pas le temps de lire lui-même des documents mais souhaite en avoir une synthèse fiable et la plus objective possible. Elle permet à son destinataire de prendre connaissance du dossier sans avoir à en lire les pièces. On comprend donc son importance.

C'est probablement la raison pour laquelle la note de synthèse est une des épreuves clés de très nombreux concours, comme le capes de documentation.

### **Problématique de la note de synthèse : quelle spécificité ?**

Un très grand nombre de guides méthodologiques commencent à cerner la note de synthèse en décrivant ce qu'elle n'est pas. Ce faisant, ils disent la problématique de ce type d'exercice. Car cela signifie que, très souvent, ceux qui créent des notes de synthèse, à l'occasion d'un concours, par exemple, n'ont pas compris la spécificité de cet écrit et restituent, de ce fait, des dissertations, des analyses comparatives ou des suites de résumés des textes composant le dossier à synthétiser ; autant d'écrits qui ne sont pas des synthèses de documents.

Il importe donc de bien définir et cerner ce qu'est une note de synthèse ou synthèse de documents afin d'en saisir l'originalité. Il faut également comprendre l'objectif de ce type d'écrit, la demande et l'attente du lecteur qui le commande. Il s'agit également de comprendre, dans le cadre d'un concours, tel le capes, quelles capacités les membres du jury attendent pour évaluer le candidat. La note de synthèse a pour objectif d'évaluer, l'esprit de synthèse des candidats, c'est-à-dire ses capacités à problématiser et, en fonction de la problématique posée, ses capacités à sélectionner certaines informations contenues dans les documents à synthétiser, et à restituer en un tout, sous une forme ordonnée et condensée, les informations essentielles qu'ils recèlent.

Il faut enfin, à tous ces savoirs, ajouter un savoir-faire méthodologique qui s'apprend par la pratique, par l'entraînement et selon des méthodes qui peuvent varier d'un formateur à un autre.

C'est pourquoi nous divisons notre cours en trois parties : la première cherche à cerner au plus près la spécificité de la note de synthèse. La deuxième, propose une méthodologie

pour sa réalisation quand la troisième donne les éléments qui la composent et des recommandations pour son écriture.

## ***Définition et spécificité de la note de synthèse***

### **Ce qu'elle n'est pas**

#### ***Suite de résumés***

La note de synthèse n'est pas une suite de résumés. C'est le défaut majeur rencontré dans une majorité de copies écrites dans le cadre du capes interne de documentation (ce que souligne fortement, le rapport du jury). Les candidats proposent un résumé de type indicatif ou informatif de chaque texte, sans liens entre eux et mettent un point final quand la note de synthèse reste à faire !

Ce défaut est peut-être la conséquence d'une recommandation méthodologique proposée par certains formateurs. Ces derniers recommandent de dresser, pour chaque document constituant le dossier à synthétiser, un résumé. Or, la lecture linéaire et individuelle des textes faite avec l'intention d'élaborer de résumés peut conduire à faire cette erreur. La réalisation des résumés risque de « capturer » l'esprit du candidat sur l'individualité de chaque texte et empêcher ainsi le recul obligatoire à avoir pour percevoir ce qu'ils ont en commun. Le résumé conduit, en effet, à restituer l'intégralité des principales informations apportées par l'auteur suivant un plan qui lui est propre. Or, dans une note de synthèse, suivant la problématique soulevée et transversale à tous les textes, certaines informations présentes dans tel ou tel texte n'apparaîtront pas forcément dans la rédaction finale. Cette méthode peut entraîner le candidat à retenir des informations « solitaires », - des éléments- même si elles sont fortes, qui ne devraient pas, en principe, apparaître dans la note de synthèse, qui met ensemble des documents parce qu'ils portent sur la même catégorie informationnelle. La méthode des résumés n'est donc pas à éliminer mais elle n'est à recommander qu'à ceux qui maîtrisent le savoir faire une note de synthèse. Elle est à déconseiller pour tous les autres.

#### ***Dissertation***

La note de synthèse n'est pas une dissertation. La dissertation est un exercice d'argumentation organisée, généralement et idéalement, en trois parties (une introduction, un développement et une conclusion) d'après une problématique. « *La dissertation est l'étude méthodique et progressive des diverses dimensions d'une question donnée. À partir d'une première définition de l'intérêt de cette question et de la formulation du ou des problèmes qui s'y trouvent impliqués, [l'auteur] développe une analyse suivie et cohérente correspondant à ces problèmes, analyse nourrie d'exemples et mobilisant avec le discernement nécessaire les connaissances et les instruments conceptuels à sa disposition* ». Si l'on considère cette définition officielle (*Programme de philosophie en classe terminale des séries générales* ([Bulletin officiel du 19 juin 2003](#), no 25), on perçoit qu'une grande différence sépare la dissertation de la note de synthèse. Dans la dissertation, il est demandé de traiter le sujet en apportant ses idées, ses connaissances et points de vue personnels. Il importe de citer des auteurs concernés par la problématique débattue. La dissertation apporte la preuve d'un savoir, d'une culture générale et professionnelle. Mais elle apporte également la preuve que le candidat sait raisonner, c'est-à-dire apporter des argumentations raisonnées venant à l'appui de la thèse défendue.

C'est complètement différent dans la note de synthèse où l'auteur doit respecter une stricte neutralité et ne s'en tenir qu'aux textes, à leurs auteurs, leurs arguments et aux informations qu'ils fournissent dans les textes soumis. En effet, seuls les documents donnés dans le dossier, servent à construire la note de synthèse. Il ne s'agit pas de faire appel directement à la culture générale ou professionnelle du candidat et encore moins à son opinion, ses idées personnelles sur le sujet à traiter. Toutes les informations, les références à des auteurs ou à des faits qui ne sont pas explicitement contenues dans le dossier sont dès lors considérées comme des éléments hors sujets et la preuve que le candidat n'a pas compris ce qu'est une note de synthèse.

### ***Analyse comparative***

La note de synthèse n'est pas, non plus, une analyse comparative. Celle-ci consiste à regarder des textes différents et à porter un diagnostic sur leurs points communs mais aussi sur leurs divergences et complémentarités. L'analyse comparative débouche sur un diagnostic et sur un commentaire sur le degré de similitude ou, au contraire, d'originalité des textes à comparer. Elle est souvent établie pour permettre un choix raisonné pour le décideur qui prendra sa décision en fonction du diagnostic posé. Ainsi, une analyse comparative d'articles d'encyclopédies peut déboucher sur la désignation de l'encyclopédie la plus informative, ou la plus vulgarisatrice ou, au contraire, la plus savante, la mieux organisée... Le lecteur peut ainsi décider de son acquisition à partir de ses besoins.

Dans une note de synthèse, le candidat n'est pas appelé à poser ainsi un diagnostic sur les textes, résultat de son étude comparative.

## **Ce qu'elle est :**

### ***Définition :***

La note de synthèse est un exercice d'écriture qui consiste à rendre compte, par un raisonnement construit et ordonné, du traitement d'un thème ou d'une question dans plusieurs documents réunis dans un dossier. Elle consiste à dégager d'un dossier les éléments essentiels, à les regrouper et à les mettre en forme, de manière utilisable, c'est-à-dire de façon logique et cohérente.

### ***Typologie des notes de synthèse :***

Il existe deux grands types de note de synthèse, toutes les deux exigeant que le candidat sache distinguer le fondamental de l'accessoire :

La première se rapproche de ce que, en documentation, on qualifie d'état de l'art. C'est une synthèse technique. Elle concerne, par exemple, la description d'un équipement ou d'un processus. L'exemple que nous vous proposons, à l'issue de cet enseignement, sur la bibliothèque d'Alexandrie illustre ce type de synthèse. Commencer par ce type de synthèse, plus facile à créer que dans le cas d'une synthèse scientifique permet de comprendre la démarche globale à avoir. Comprendre cette démarche est essentiel avant de passer au note de synthèse qui repose toute entière sur la problématique professionnelle choisie.

La deuxième est plutôt consacrée à un problème professionnel social : c'est une synthèse scientifique. Les notes de synthèse proposées dans le cadre du concours appartiennent à cette catégorie de synthèse. Il en est de même des exercices d'entraînement proposés.

### ***Les matériaux de la note de synthèse : dossier et documents :***

Qu'elle soit technique ou scientifique, la note de synthèse se caractérise par sa dépendance aux documents qui compose le dossier à synthétiser. Celui-ci peut être créé dans deux principales circonstances :

- Le dossier documentaire est créé par le documentaliste pour répondre à l'attente d'un utilisateur. Le choix des textes à synthétiser est le fait de ce documentaliste. Un grand nombre de services de documentation constitue des dossiers documentaires. Dossier outil ou dossier produit, ils représentent une prestation documentaire très spécifique et courante.

- Le dossier documentaire créé par un utilisateur qui demande au documentaliste de proposer une note de synthèse. Dans ce cas là, les textes sont choisis et rassemblés par l'utilisateur. Le documentaliste doit alors en prendre connaissance afin d'en établir la synthèse. C'est la situation du candidat au Capes interne de documentation.

Il importe donc d'accorder au dossier et aux textes qui le constituent une attention particulière puisque la note de synthèse dépend entièrement d'eux – et c'est ce qui en fait la spécificité. C'est, en effet, à partir des textes et seulement d'eux que le candidat choisit une problématique professionnelle, établit un plan, développe la note et pose une conclusion.

*Le dossier* : Il comporte un libellé qui contient les instructions précises auxquelles le candidat doit répondre. Ce libellé informe sur le thème général de la synthèse (souvent confirmé par les titres des documents qui composent le dossier). Il contient également parfois des indications sur le plan attendu (par exemple, cause et conséquence...).

*Les documents du dossier* : Ils sont donnés en quantité et en longueur variables suivant les circonstances. Dans le cas du Capes, quatre à cinq documents de longueur variable sont proposés aux candidats. Ce sont, en général, des textes. Mais il peut y avoir des documents iconographiques (une caricature, une photographie, une carte...). Les documents sont donnés dans un ordre aléatoire. Il ne faut donc surtout pas le suivre.

En général, le dossier ne comporte pas de documents hors sujets, pièges éventuels pour les candidats. Ce n'est pas l'esprit des membres du jury. Cela signifie que la note de synthèse doit prendre en compte tous les documents et n'en laisser aucun de côté.

*Réception du dossier* : Dès que vous avez le dossier, votre culture générale et professionnelle entre en activité. Pourquoi ? Face aux 4/5 textes qui composent votre dossier, vous activez vos connaissances sur de nombreux points :

- Connaissance des textes : généralistes ou spécialisés. Les titres et les sous-titres permettent très souvent de détecter le niveau de généralité d'un texte. Par exemple, un texte portant sur « Les pseudo-sciences et l'image de la science » est plus généraliste qu'un texte qui porte sur « Les illusions de la psychanalyse » dans lequel l'auteur dénonce la psychanalyse comme pseudo-science.

- Connaissance des hôtes : les politiques éditoriales des hôtes varient suivant son statut (presse, société savante, association professionnelle...). Par exemple, la revue *Documentation et bibliothèques*, revue émise par une association professionnelle canadienne (l'ASTED) et *@rchimag*, émise par une société commerciale ont forcément des politiques éditoriales différenciées.

- Connaissance des auteurs et de leurs idées. Par exemple, repérer le nom de Le Coadic dans un dossier portant sur la documentation comme discipline scolaire, dispense « presque » de la lecture du texte si le candidat connaît, grâce aux lectures faites pendant sa préparation au concours, l'auteur et les idées qu'il défend sur ce sujet.

- Connaissance des problématiques professionnelles. Comme nous l'avons vu dans le cours sur l'analyse documentaire, une note de synthèse et le dossier qu'elle synthétise, s'inscrit dans un environnement professionnel connu. La formation au Capes permet de les connaître et d'avoir déjà du recul sur les arguments apportés par les différents partis en présence face à cette problématique (la documentation est-elle une discipline scolaire ? Le

professeur documentaliste peut-il être à la fois enseignant et documentaliste ? Quel rôle pour le professeur documentaliste face au plagiat...).

Une note de synthèse repose donc sur une infrastructure de savoirs déjà acquis. Contrairement à la réflexion personnelle qui figure comme épreuve dans le capes interne, tous ces savoirs ne se traduisent pas directement dans la note de synthèse établie. Celle-ci, rappelons-le, s'en tenant strictement aux contenus informatifs donnés dans les documents du dossier. Cependant, ces connaissances sont largement activées en amont de l'élaboration de cette note. On peut les considérer comme des pré-requis. Ils conditionnent une des méthodes à suivre pour créer de façon économe et efficace, la note de synthèse.